

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

PAVILLON

CAYLA



Association Pavillon Cayla
2, chemin William-Lescaze
1203 Genève
contact(at)pavilloncayla.ch

www.pavilloncayla.ch

SCHÉMA D'ASSEMBLAGE



ROUE QUI ROULE N'AMASSE PAS ROUILLE

P. 2



MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Perspectives 2026

P. 3



INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

P. 4



AUTO-RÉPARATION

P. 7



LES ATELIERS ET LEURS ROUAGES

P. 8



VIE ASSOCIATIVE ET VIE DE QUARTIER

P. 13



FINANCEMENT ET COMPTES 2025

P. 19



MERCIS

P. 24



PAVILLON
CAYLA

www.pavilloncayla.ch





ROUE QUI ROULE N'AMASSE PAS ROUILLE

2025 Année de rodage

2025 est la seconde année où nous bénéficions de la subvention nominative de la Ville de Genève. Il nous faudra sans doute encore quelques années avant de trouver un rythme de cyclotouristes. Notre défi est d'établir le meilleur équilibre possible entre la haute saison, la basse saison, les besoins du public, les objectifs d'insertion, le bien-être au travail, la stabilité financière, la pérennisation de nos activités, le dynamisme associatif, l'ancrage dans le quartier, la fidélisation des bénéficiaires, etc.

L'année 2025 a une fois encore démontré que cette subvention permet un réel déploiement du projet associatif. Nous voyons dans ce soutien un gage de confiance et un encouragement dans la poursuite de nos actions sociales. Le pôle le plus important de nos dépenses est la masse salariale destinée aux mécanos. On appelle "fixes" les mécanos engagé.e.s en CDI, référent.e.s d'un jour fixe d'ouverture et "mobiles", celles et ceux qui viennent en renfort, ouvrent des jours supplémentaires ou font des ateliers mobiles. En 2025, nous avons dépensé 15'000 CHF supplémentaires pour les salarié.e.s mobiles à l'atelier du Pavillon. En conséquence, les objectifs sociaux ont suivi la tendance ascendante : plus d'heures de réparation et d'auto-réparation, plus d'insertion professionnelle, plus de fréquentation, plus de visibilité. En bref, l'année 2025 a été hautement dynamique en mécanique mais pas que, comme vous le découvrirez dans ce rapport.





MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Perspectives 2026

Pas de trêve hivernale

Jusqu'en 2024, l'atelier fermait tous les hivers, faute de moyens. Aujourd'hui, nous cherchons à garantir une continuité, en permettant au public de bénéficier de l'atelier toute l'année. C'est un équilibre à trouver entre le coût d'un jour d'ouverture et sa rentabilité. En 2025, en janvier et février, nous avons ouvert les jeudis et samedis. En 2026, nous rajouterons le mardi, pour mieux rythmer la semaine et garantir au public une plus courte période d'attente entre le moment du dépôt d'un vélo en réparation et le moment de sa récupération.

Pérennisation de l'équipe

C'est une success story dans l'univers de l'insertion professionnelle qui nous amène à engager Timeo dès janvier 2026, en CDI, pour assurer les permanences du samedi. Nous avons fait la rencontre de Timeo comme stagiaire. Il a subjugué l'équipe, du haut de ses 17 ans : il cultivait une curiosité et une passion pour la mécanique. Nous l'avons alors engagé comme petit-job pour des ateliers mobiles puis en renfort à l'atelier; d'apprenti mécano, il est devenu mécano. Début 2026, il devient le référent des samedis. Les samedis sont particuliers car c'est une journée 100% consacrée à l'autoréparation. Il faut donc manier avec brio à la fois la clé Allen et la posture pédagogique pour transmettre les ficelles du métier. Timeo alors majeur, décroche au Pavillon son premier contrat de travail et agrandit notre équipe fixe de son savoir-faire et de sa générosité.



Crédits : Nicolas Künzler



INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Depuis 2011, l'association poursuit des missions spécifiques en matière d'insertion socio-professionnelle. Tout a commencé dans le cadre des rénovations de la bâtisse au cours desquelles l'association a pu sensibiliser les différents corps de métier afin qu'ils intègrent des personnes en stage. Depuis, c'est la mécanique vélo qui sert de catalyseur dans le but de réaliser les objectifs d'insertion.



Crédits : Nicolas Künzler

Stage

Comme chaque année, l'atelier de mécanique a ouvert ses portes à l'accueil de stagiaires, en collaborant avec diverses structures d'insertion du Canton. Les possibilités de stage au Pavillon sont articulées, selon deux formules :

Stage-découverte

Il s'agit de stage de courte durée (10 jours max.), aucun pré-requis n'est nécessaire, juste un intérêt pour la mécanique. Nous donnons la priorité à des partenaires tels que les structures et associations du quartier ainsi qu'aux RMNA¹ accompagné.e.s par des travailleurs sociaux et travailleuses sociales de la FASe².



Crédits : Nicolas Künzler

1 RMNA = Requérant.e.s d'asile Mineur.e.s Non Accompagné.e.s

2 Fondation genevoise pour l'animation socio-culturelle

En 2025, nous avons accueilli 10 stagiaires dont une femme, totalisant 80 jours de stage-découverte soit 640 heures de mécanique. C'est deux fois plus qu'en 2024. Une nouvelle catégorie de personnes profitent également des opportunités de stage : 3 stagiaires adultes nous ont contacté de manière autonome, cherchant à se former ou simplement à s'outiller avec de nouveaux savoir-faire.



Crédits : Alexandre Thibaudeau

Stage-formation

Beaucoup de personnes cherchent à se former en vue d'exercer le métier de mécanicien.ne sur cycle. L'accès au CFC³ est parfois compliqué du fait que les cours se passent nécessairement à Lausanne. Ainsi, l'apprentissage dit « sur le tas » reste une promesse de compétences au sein de cette profession dans le bassin genevois.

En 2024, nous avons accueilli notre premier stagiaire longue durée. En 2025, nous avons eu la chance d'accueillir A., qui était en stage chez nous de septembre à décembre. L'expérience humaine s'est avérée très belle et cela nous a conforté.e.s dans cette volonté d'accueillir des stagiaires à long terme. Les mécanos peuvent réellement transmettre des compétences-métier, tandis que le.la stagiaire peut réellement prendre part à la vie de l'atelier.



Crédits : Nicolas Künzler

3 Certificat fédéral de capacité « mécanicien.ne en cycle »

Indemnités repas

L'association n'ayant pas les moyens de rémunérer les stagiaires, le comité a décidé, depuis 2022, d'offrir aux stagiaires une indemnité forfaitaire pour leur repas de midi sur base des pourboires générés par l'atelier. Une ligne budgétaire a été créée dans la comptabilité de 2025 pour visibiliser et valoriser ce soutien, elle totalise 2480.- CHF cette année.



Emplois

Chaque année, le Pavillon Cayla engage de nouvelles personnes pour travailler en renfort soit à l'atelier soit dans le cadre des ateliers mobiles. Il s'agit d'un réel pôle d'insertion professionnelle. Nous servons parfois de tremplin dans la vie active pour des jeunes dont c'est le premier boulot. Nous offrons une source de revenus complémentaires à des personnes qui éprouvent des difficultés à joindre les deux bouts. Nous offrons leur chance à des mécanos compétent.e.s mais sans CFC, pour acquérir une expérience valorisable dans la suite de leur parcours. Un accompagnement est prodigué aux personnes sous contrat avec le Pavillon Cayla, autant pour de l'aide dans des démarches administratives que pour faciliter la compréhension de leur droits et devoirs dans le monde du travail actuel.



Crédits : Nicolas Künzler

En 2025, nous avons permis \pm 1400 heures de travail réparties entre 12 personnes, quasiment le double d'heures par rapport à 2024.



AUTO-RÉPARATION

Chaque après-midi, de 16h à 19h, et les samedis toute la journée, l'atelier devient particulièrement collectif, participatif, intergénérationnel, social et vivant. L'heure est au partage de connaissances, de compétences entre ceux/celles qui savent faire et ceux/celles qui cherchent à savoir faire. Le ou la mécano œuvre avec patience pour que chaque personne trouve une réponse à ses questions et avance, en toute confiance, dans son projet de réparation.



Credits : Nicolas Kunzier

L'auto-réparation est un principe qui tend vers l'égalité des chances en donnant la possibilité à toute personne de rouler avec un vélo en bon état. Au-delà de l'accessibilité économique, cette pratique permet d'atteindre des objectifs sociaux. D'une part, il s'agit de renforcer l'autonomie des cyclistes, en ouvrant un espace pour développer leurs compétences, autant en matière de diagnostic qu'au sujet de la mécanique de leur vélo. D'autre part, le fait de réparer encourage une culture de la durabilité; d'autant plus dans un atelier qui propose toujours des alternatives avec des pièces de seconde main. Et finalement, il suffit de passer en fin de journée au Pavillon pour se rendre compte qu'il est un lieu créateur de lien social, à l'échelle d'un quartier ou d'une communauté de cyclistes ; entre les générations ou entre les passions.

Pour toutes ces raisons, l'association a toujours poursuivi l'objectif de consacrer plus de temps à cette pratique. En 2024, nous choisissons d'ouvrir des samedis dédiés 100 % à la pratique de l'auto-réparation. Sans avoir besoin de faire de publicité, ces plages horaires sont prises d'assaut par les cyclistes. La possibilité de faire de la mécanique durant le week-end semble particulièrement répondre à un besoin du public. C'est pourquoi, elle est restée la plage horaire indéboulonnable de 2025, de janvier à décembre.

**ATELIER VÉLO
PAVILLON CAYLA**

**SAMEDI
100 %
AUTORÉPARATION**

11H-13H30 14H30-19H

**CONSEILS ET OUTILLAGE
DISPO GRATUITEMENT**

ASSOCIATION PAVILLON CAYLA
2, CH. WILLIAM-LEOCAPEZ, 1203 DE
WWW.PAVILLONCAYLA.CH



LES ATELIERS ET LEURS ROUAGES

Petite maison, grandes ambitions



Crédits : Nicolas Künzler

Un travail de rénovation et d'optimisation de l'espace dans l'atelier est éternellement en cours. Comment faire rentrer de grandes ambitions dans un si petit Pavillon ? Julien, le mécano, regorge d'ingéniosité et comble avec intelligence chaque recoin pour y faufiler câbles de gaine, roues, réserves de chambres à air, rayons de tous les calibres et tutti quanti!

Horaires d'ouverture

L'atelier n'a jamais côtoyé autant son public qu'en 2025; c'est une année inédite. Pour la première fois, l'atelier n'a pas fait de trêve hivernale et a ouvert ses portes dès le jeudi 2 janvier, à raison de deux jours par semaine : les jeudis et les samedis. Dès la semaine des vacances de février, nous avons ouvert cinq jours par semaine, avec le vendredi comme jour de fermeture. Puis dès septembre, nous étions ouvert six jours par semaine. Sans discontinuer, tous les samedis de l'année ont été consacrés 100% à la pratique de l'auto-réparation. En 2025, Le Pavillon a ouvert 239 fois ses portes.

Du problème le plus bénin au sérieux service, c'est près de 1350 personnes (dont 1339 durant les plages horaires d'auto-réparation) qui ont pu prendre soin de leur "Petite Reine" en 2025 : presque 6 usagers.ères par jour d'ouverture en moyenne !



Crédits : Nicolas Künzler

2023 = 882 heures d'ouverture.

2024 = 1 248 heures d'ouverture.

2025 = 1 896 heures d'ouverture.

L'équipe fixe

Fidèle au poste depuis 2021 ans, Julien assure les permanences du lundi au mercredi. Il est dépositaire de la mémoire de l'atelier, il en connaît les rouages comme sa poche. De par sa présence répétée, il assure la coordination entre les personnes en charge de l'atelier, les autres jours de la semaine.



Pour assurer les jeudis, depuis 2024, nous pouvons compter sur Aurélien. Titulaire d'un CFC et fort de son engagement, en parallèle, au sein de la coopérative Peclôt 13, ses conseils et ses compétences sont précieux aux bénéficiaires de l'atelier.

Louise assure depuis 2011 des tâches diverses et variées pour faire grandir le projet associatif. Depuis 2021, elle est engagée en fixe, d'abord à 20% puis à 25% depuis 2025. Cette augmentation de taux correspond à sa reprise des tâches de gestion des ressources humaines (jusqu'alors assurées par la BAB-VIA) et de comptabilité.



L'équipe mobile

À côté des mécanos dits « fixes », on nomme « mobiles » les mécanos qui œuvrent à l'atelier pour les remplacements ou les extras, y sont compris les vendredis et les samedis. En 2025, c'est une équipe de 12 personnes qui se sont relayées et réparti les extras.

Parmi elles, Marianne a apporté une mixité dans l'équipe et honoré, avec son savoir-faire, les femmes, encore minoritaires, dans la profession.

Le terme « mécano » vient ainsi s'imposer dans le lexique de l'association comme un terme non genré, rassemblant à la fois les mécaniciens, les mécaniciennes et les mécaniciex.



Crédits : Lucy Vigoureux

Les mécanos participent bénévolement, selon leur disponibilité, au comité pour y partager la réalité du terrain ; ces échanges rendent le projet associatif dynamique et lui assure sa cohérence. C'est également elleux qui accueillent, forment et encadrent les personnes en stage.

Cours et bons cadeaux

Ces offres encore peu connues du public trouvent tout de même, chaque année quelques adeptes. Cette année, deux cours de mécanique ont été dispensés. Nous avons également vendu quelques bons cadeaux aux alentours des fêtes. Ces bons donnent, soit accès à deux heures de cours de mécanique, soit à des réparations à l'atelier.

Ateliers mobiles

À bord d'un biporteur rempli d'outils, une équipe nomade de mécanos assure des prestations de réparation vélo aux quatre coins du canton, pour des événements divers et au bénéfice de populations toutes aussi variées. Ces prestations sont assurées par d'ancien.ne.s stagiaires ou des apprenti.e.s mécanos, ou encore des personnes douées en mécanique qui tirent, de ces activités ponctuelles, un salaire d'appoint. Les mandats d'atelier mobile permettent en partie de réaliser les ambitions du Pavillon Cayla en matière d'insertion professionnelle.



À l'instar des autres activités, 2025 a été particulièrement riche en expériences extra-muros.

Pro Vélo Genève

Le partenariat avec Pro Vélo Genève est actif depuis la création de l'association en 2011 et s'étoffe au fil des ans. Cette année encore, nous avons pu collaborer sur plusieurs projets :

- les Bourses aux vélos de Vernier le 5 avril, de Bernex le 17 mai, de Lancy le 14 juin et de Carouge le 12 octobre
- les Samedis du Vélo le 3 mai, le 7 juin, le 5 juillet et le 6 septembre
- la journée de prévention des accidents à l'aéroport Cointrin, le 20 mai
- l'atelier mécanique à la Cour de l'Hôtel-de-Ville le 5 mai.

Au cœur du quartier

Comme l'été dernier, nous avons eu le plaisir de collaborer durant 4 samedis de l'été, avec la Buvette Voies_là, située à deux pas du Pavillon, sur les voies couvertes de Saint-Jean. Le 17 mai nous avons participé à l'événement Do It Yourself, organisé par la bibliothèque de Saint-Jean, avec un atelier d'auto-réparation durant lequel les participant.e.s apprenaient les bases pour effectuer l'entretien de leur vélo. Une belle opportunité pour lier pratique et littérature ; la bibliothèque avait pour l'occasion sélectionné une série de livres sur le vélo et sa mécanique.



Crédits : Izaak Most

La Ville de Vernier

Pour la première année, nous collaborons de manière rapprochée avec la Ville de Vernier via des animations soutenues par la Ville dans les maisons de quartier. Le 7 mai nous passons l'après-midi à la maison de quartier d'Aire-Le-Lignon et le 15 octobre à la maison de quartier de l'Étang.

La Ville de Genève



Crédits : Lucy Vigoureux

Mandaté par la Ville de Genève, nous animons l'atelier de réparation le 10 septembre dans le cadre de la Bourse aux vélos d'Unimail. La grande réussite en terme de partenariat avec la Ville de Genève a été l'implantation et la mise en activité d'une borne de réparation en libre-service. En guise d'inauguration, notre équipe était présente pour dispenser conseils et bonnes pratiques durant les 4 vendredis de septembre.

Bike to work⁴

Dans le cadre du challenge Bike to work, destiné aux entreprises et ayant pour objectif d'inciter le personnel à venir travailler à vélo, nous avons collaboré avec le Conseil œcuménique des églises. Durant la matinée du 28 avril, nous avons veillé à l'entretien des vélos et distillé des conseils aux travailleurs et travailleuses impliqué.e.s dans le défi.

Jardin Robinson du Lignon

Pour la troisième année, nous avons participé avec notre atelier d'auto-réparation mobile à la fête du printemps du Jardin Robinson du Lignon qui avait lieu le 24 mai.

4 www.biketowork.ch, campagne de promotion de la santé dans les entreprises via le vélo.

Théâtre de l'Orangerie

Durant tout l'été, le cargo s'est télébiporté dans le cadre magique du Théâtre de l'Orangerie. Au cœur de la jungle fleurie, abritée sous les ombrages, une équipe de mécanos proposait, en amont des représentations du théâtre, un moment privilégié de mécanique. L'accueil chaleureux et le dépaysement, nous donne envie de réitérer chaque été, le plaisir de la mécanique au grand air.



Crédits : Lucy Vigoureux



VIE ASSOCIATIVE ET VIE DE QUARTIER

Bénévolat & membres



Il est important de rappeler, qu'au-delà des postes de travail rémunérés, une large part de l'association fonctionne sur base du bénévolat. Tout au long de l'année, ce sont les bénévoles qui dispensent sans compter : huile de coude et huile de chaîne ! Membres du comité ou sympathisant.e.s de passage, elles assurent la survie et le dynamisme du projet. On les compte sur les doigts des deux mains et cela totalise beaucoup d'heures, mises bout à bout pour des activités diverses et capitales : trier les pièces, gérer le stock, entretenir le jardin, organiser les comités, rédiger des courriers, installer une imprimante, recycler la ferraille, programmer des événements, dynamiser le réseau avec les autres associations du quartier, etc.

Avec des départs et des arrivées, cette année nous comptabilisons 229 membres. Bien que nous enregistrons des nouveaux membres chaque année, il importe de noter que le montant des cotisations n'augmente pas de manière proportionnelle car nous appliquons le principe du prix libre. Sachant que le statut de membre se perd uniquement à la demande explicite de la personne et pas en cas de non-paiement de sa cotisation.

Meilleures conditions pour les employé.e.s fixes

Petit à petit l'association essaye d'améliorer les conditions de travail. En 2024, après plus de 10 ans sans indexer les salaires, un nivelage avait été fait sur base des taux appliqués en Ville de Genève. En 2025, le comité a décidé de souscrire à une assurance perte de gain maladie pour garantir à son personnel un salaire décent en cas de pépin.



Crédits : Nicolas Künzler

Le comité est pleinement satisfait de ces mesures, signe de reconnaissance envers les personnes qui s'engagent au quotidien pour faire vivre le projet associatif.

Professionalisation de la comptabilité

En 2025, c'était la première année de rodage pour Louise qui est devenue responsable de la comptabilité.

Le travail comptable a toujours été effectué par des bénévoles au sein de l'association. D'abord pendant de nombreuses années par Daniel Häring, puis par José Linares, de 2021 à 2024. En préparation de son départ, une réflexion sur cette fonction avait été entamée : vu le déploiement de l'association, il devenait compliqué de trouver une personne bénévole, ayant à la fois les compétences et le temps pour s'acquitter de cette tâche. Ainsi la perspective de professionnaliser cette compétence s'est imposée comme une solution intelligente et Louise, la coordinatrice, s'est proposée.



Elle a entrepris, durant toute l'année 2024, une formation d'aide-comptable à l'Ifage financée par la ligne budgétaire « formation » de l'association. Une fois encore l'association honore ses ambitions en matière d'insertion socio-professionnelle : avec son diplôme, Louise travaille aujourd'hui pour d'autres associations afin de les accompagner dans la tenue de leur comptabilité.

La fin d'un partenariat : BAB-VIA 2011-2024

Dans le cadre de cette formation, Louise a également acquis de solides notions en gestion des ressources humaines. En 2025, elle a repris toute la gestion des ressources humaines de l'association qui, depuis 2011, était assurée par la Boite-à-Boulot. Nous remercions chaleureusement toute l'équipe et en particulier Flavia et Eron pour leurs précieux conseils, leur capacité à s'adapter à notre réalité et le soin apporté à nos travailleurs et travailleuses.

Partenaires commerciaux

Depuis 2024, notre atelier est partenaire officiel de Pro Vélo. De ce fait, les adhérent.e.s Pro Vélo ont droit à des réductions au Pavillon Cayla : 10 % de réduction sur la vente de vélos, le matériel, les pièces et accessoires, 20 % de réduction sur les pièces d'occasion.



Partenaires d'idéaux

Depuis 2024, nous sommes membre du réseau de l'Heureux Cyclage qui fédère plus de 180 associations animant sans but lucratif des ateliers vélo. On se retrouve comme un poisson dans l'eau dans les buts et missions de cette organisation faîtière. Elles sont aussi actives dans le transfert de connaissances-métier en déployant des formations sur divers sujets. Les outils mis en commun se révèlent géniaux. Nous sommes Heureux d'en faire partie !



Mutualisation du vélo cargo

Depuis deux ans, nous avons pris l'habitude de compiler la vie de l'association dans un agenda partagé. Grâce à cet outil, il est maintenant possible de mutualiser l'utilisation du vélo cargo en le réservant en ligne ou à l'atelier, via le calendrier. Cette opportunité est ouverte aux associations du quartier, aux membres du comité et au personnel de l'association. Par exemple, Donovan, le cuisinier de la Maison de quartier de Saint-Jean, l'utilise pour aller faire les courses des repas qu'il organise pour les enfants les mercredis ou pour les événements des aînés.



Le comité

Le comité se réunit au Pavillon Cayla, une fois par mois en moyenne. Il s'agit avant tout d'un espace d'échanges entre les personnes impliquées à différents niveaux dans l'association. Sur la table, on trouve toujours à manger et à boire et autour de la table : des mécanos, des membres de comité, la coordinatrice, des jardiniers et jardinières, des mécanos mobiles, parfois des invités ou des partenaires. En 2025, il y a eu 2 assemblées générales et 8 réunions de comité dont la dernière, le 16 décembre, avec la traditionnelle fondue de fin d'année, ouverte à nos membres et à toutes les personnes ayant contribué à parfaire l'année écoulée.

Changement à la présidence

Alberto Velasco s'est engagé à nos côtés dès les balbutiements, lorsqu'on commençait à peine à lier les mots « Pavillon » et « Cayla ». Il a placé sa confiance dans cette poignée de jeunes qui, épaulé.e.s par la Maison de quartier de Saint-Jean, pensaient que derrière cette ruine envahie par le lierre, un atelier vélo pourrait voir le jour et devenir un atout pour tout un quartier. Lors de la création de l'association en 2011, sans hésiter, il en a accepté la présidence. Nous le remercions profondément pour tout le travail accompli.



À sa suite, c'est Yvan Rogg qui reprend le flambeau. Membre de l'association depuis sa création, il est un président actif sur le terrain ; il connaît l'atelier, ses rouages, son fonctionnement, ses têtes, ses ambiances, ... En tant que membre fondateur, il est détenteur de tout l'historique de l'association, il a conscience du chemin parcouru pour en arriver à ce que nous connaissons du Pavillon aujourd'hui. Lorsqu'en fin d'année 2025, il y a eu quelques inquiétudes au sujet de la trésorerie parce que nous avons décidé d'ouvrir plus (ou trop?) le Pavillon, il a su nous rassurer avec les mots justes.

"Il y a un peu plus de dix ans, personne n'aurait imaginé que le projet du Pavillon Cayla deviendrait ce qu'il est aujourd'hui. Cela est sans doute le fruit d'une passion profonde et d'un engagement



Crédits : Nicolas Künzler

sans faille de ses membres, qui n'ont pas hésité à prendre des risques. En tant que membre et nouveau président, je tiens à remercier tout particulièrement les mécanicien.ne.s ainsi que Louise, pour leur travail souvent difficile, mené dans des conditions parfois incertaines et délicates. Nous avons déjà traversé bien des tempêtes, et pourtant, nous sommes toujours là, debout".

4^{ème} édition du troc de pièces

Novices et expert.e.s. ont eu le plaisir de sillonner, dans le jardin du Pavillon, à la recherche de la perle rare, du dérailleur de leur rêve ou d'une belle jante rutilante. L'idée est de faire circuler du matériel sans forcément qu'il soit monnayé, grâce au principe du troc. Cette année, le troc avait lieu le 7 juin.



Graphisme : Julien Gourdon

Le projet jardin

Dès ses débuts, le projet associatif a eu la volonté de créer un jardin convivial et c'est pourquoi il est toujours ouvert. En 2023, un groupe « jardin » s'est officiellement fédéré. Plusieurs habitant.e.s du quartier ainsi que les enfants de la Maison de quartier de Saint-Jean y cultivent un petit lopin de terre. En 2025, le jardin a continué de se faire choyer par les mains attentives d'une fine équipe.

Des personnes pour qui jardiner est avant tout un besoin pour se nourrir, qui remplissent leurs assiettes familiales des légumes qu'ils cultivent ; elles sont pratiquement autosuffisant.e.s. D'autres y voient une activité de loisir. Une voisine qui travaille dans une multinationale américaine de technologie



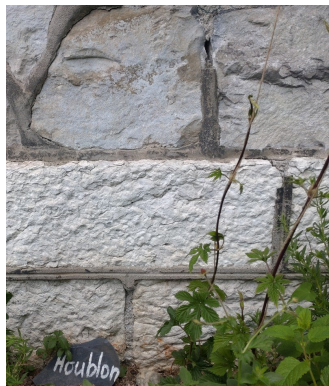
de pointe vient presque tous les soirs se soulager des pressions du travail en bichonnant son petit bout de terre qui lui rappelle son enfance. Les bébés néfliers qui ont été plantés en 2022 grandissent vite. Encore quelques années et on dégustera des nèfles au Pavillon Cayla !



Rédaction : Delphine, jardinière.

« La Pavillon », bière locale et collective

Depuis 2021, du houblon prospère et escalade les murs du Pavillon. Pour la troisième fois, la récolte était assez conséquente pour lancer un brassin. C'est vers la Brasserie du Mât à Châtelaine que les sacs remplis de petits cônes verts ont été acheminés. C'est donc de la collaboration d'une brasserie de quartier et de notre atelier vélo qu'est née « La Pavillon », bière collective et locale. Elle est issue d'une variété de houblon rare appelée Neptune (offerte à l'époque par Christian de la Brasserie Glou-glou) et se déguste dans les grandes occasions entre cyclistes, voisin.ne.s ou membres de passage.



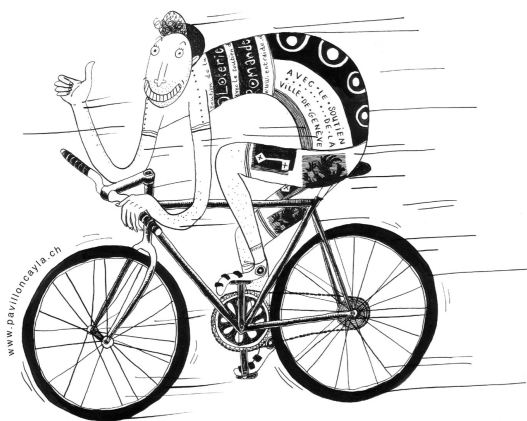




Dépendances financières : pourquoi ?

Comme le prouvent les entrées produites par l'atelier de réparation et les prestations diverses, l'autofinancement est possible, alors pourquoi demander des subventions ? Faire tourner un atelier vélo, rentable économiquement, dont les salaires seraient garantis par l'activité de réparation elle-même, est possible et réaliste ; il suffit de voir le nombre de magasins de cycle qui se développent sur le territoire. Cependant, le Pavillon Cayla poursuit deux buts sociaux qui le distinguent et l'éloignent de la réalité des autres ateliers : l'auto-réparation et l'insertion socio-professionnelle. Ces deux activités ne sont pas rentables économiquement, par contre, elles œuvrent patiemment au maillage du tissu social. Depuis sa création, ces deux volets sont au cœur du projet associatif et n'ont jamais cessé de démontrer leur pertinence. En effet, toujours plus de personnes sont présentes durant les plages horaires dédiées à l'auto-réparation. Cette opportunité constitue une alternative rare à Genève pour réparer son vélo soi-même et donc à moindre coût. En parallèle, les demandes de stage de nos partenaires en insertion ne cessent d'affluer avec des profils de stagiaires toujours plus variés, indépendamment de la période de l'année.

Lors des démarches pour l'obtention de subventions, notre structure s'engageait à assurer 35% d'autofinancement de ses activités. En 2025 nous sommes à 49% d'autofinancement (40,7% en 2024).



Crédits : Sophie Rogg

Ascension du Col de la Subvention

Voilà une performance dont on savoure encore le goût de la victoire aujourd'hui. On se permet de vous ressortir cette allégorie, écrite pour le rapport d'activités de 2023, qui nous rappelle avec humour, le chemin parcouru.

Tout commence par ce qu'on appelle dans le milieu, une **crevaisson lente**. Depuis 2011, l'association bénéficiait de la part de la Ville de Genève, de subventions ponctuelles dont le montant ne cessait de diminuer pour atteindre la somme de 0 CHF, en 2020. Le Pavillon Cayla ferme ses portes. Diagnostic : **manque de pression**. L'association choisit donc de mettre un coup de pression et initie une pétition qui reçoit l'appui de la commission des pétitions dont le rapport gagnera ensuite le soutien unanime du Conseil municipal. C'est ainsi que nous obtenons en 2021, une ligne de 20'000 CHF au budget de la Ville. Nous voilà sur **un faux plat montant**, réconfortant et pénible à la fois, qui durera 2 ans. Les 20'000 CHF de la subvention nominative sont loin de couvrir les besoins réels de la structure, chaque année il faut donc glaner, de-ci de-là, des petits sous pour joindre les deux bouts.

Fin 2022, nous tentons **une échappée stratégique** dans le cadre du vote du budget de la Ville et demandons l'augmentation de la ligne budgétaire. Mauvais chrono : notre dossier arrive trop tard.

2023, année du maillot à pois : nous entamons les derniers lacets à vive allure ! Rencontre avec Mme Christina Kitsos (conseillère administrative du département de la cohésion sociale & de la solidarité) ; puis avec M. Alfonso Gomez (conseiller administratif du Département des finances et futur maire de la Ville de Genève) accompagné de M. Julien Reinhard (responsable du Service Agenda 21 – Ville durable) ; puis avec M. Buchs et Mme Brogniart de l'Unité vie associative (Département de la cohésion sociale & de la solidarité) et enfin passage en audition devant la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse. Cette dernière signera, à la quasi majorité, un mail à l'intention du Conseil administratif en faveur d'une hausse de notre subvention nominale.

Et finalement **passage du Col de la Subvention** lors du vote du budget de la Ville de Genève en décembre 2023. Notre ligne passe alors de 20'000 CHF à 70'000 CHF. Au moment de franchir le col, nous ne sommes plus seul.e.s, nous sommes, en peloton, des centaines à savourer cette victoire : cyclistes, voisin.e.s, membres, partenaires en insertion, collaborateurs et collaboratrices de terrain, associations amies, etc.



COMPTES 2025

Association

PAVILION
CAYLA



BILAN

ACTIF		2024	2025	Notes
1000	Caisse atelier	179,00	80,00	
1001	Caisse prix libre	328,00	30,00	
1010	Compte courant postal	16 112,43	5 951,77	
1200	Stock de pièces neuves	9 545,38	8 504,00	¹
1201	Stock de pièces d'occasion		10 845,00	¹
1301	Produits à recevoir	1 600,00		
1302	Charges payées d'avance		100,00	
TOTAL		27 764,81	25 510,77	

PASSIF		2024	2025	
2005	Salaires à payer	2 012,16	-40,89	²
2270	Dette AVS	4 081,95		
2271	Dette LPP	11,10		
2272	Dette APGm		-101,36	
2302	Charges à payer	6 591,40	5 690,58	³
2650	Provision pour Fonds de rénovation	11 000,00	11 000,00	⁴
2800	Capital libre	4 297,22	4 068,20	
2970	Bénéfice ou perte reporté	-311,10		
2979	Bénéfice ou perte de l'exercice	82,08	4 894,24	⁵
TOTAL		27 764,81	25 510,77	





COMPTES DE RÉSULTAT

PRODUITS		2024	2025	Notes
3000	Cotisations membres	927,00	885,00	⁶
3001	Dons caisse prix libre	3 324,77	5 166,50	⁷
3100	Subvention Ville de Genève, CSS	70 400,00	70 400,00	
3110	Subvention non-monnaétaire, État de Genève, CS	8 145,00	8 145,00	
3200	Ventes de pièces	11 272,00	20 332,50	
3201	Vente vélos d'occasion	7 155,00	3 835,00	
3210	Vente de pièces atelier mobiles		103,00	
3255	Vente de bons-cadeaux	200,00	150,00	
3300	Ajustement caisse atelier	213,20	561,10	
3400	Prestations de réparation (y.c. pièces)	23 385,00	26 115,00	
3410	Recettes – animations ateliers mobiles	7 493,00	14 553,00	
3600	Animations, fêtes, divers	127,00		
3605	Vente de ferraille	23,10	12,00	
3660	Commission IS		47,82	
3900	Variation de stock pièces neuves	1 126,13	-1 041,38	¹
3901	Variation de stock pièces d'occasion		10 845,00	¹
TOTAL		133 791,20	160 109,54	

CHARGES		2024	2025	
4000	Charge d'outillage/matériel	1 101,60	2 129,94	
4200	Achat de pièces pour la revente	17 560,92	21 603,10	
4400	Charges de prestations de tiers	162,15		
4600	Autres charges d'exploitation	45,00	51,00	
5200	Salaires employé.e.s fixes	53 641,24	51 026,21	
5201	Salaires employé.e.s mobiles	30 515,35	45 820,27	⁸
5204	Divers non soumis à l'AVS		308,64	
5206	Arrondis sur salaire		2,38	
5270	AVS, AI, APG, assurance-chômage	4 878,97	8 853,54	
5271	Prévoyance professionnelle LPP	240,00	245,40	
5272	Assurance perte de gain maladie		373,59	
5273	Assurance-accidents	1 570,00	2 110,25	
5280	Indemnités repas stagiaire	32,70	2 480,00	⁹
5282	Frais de formation	2 450,00		
5289	Autres charges du personnel	100,75	187,21	
6000	Droit de superficie	8 145,00	8 145,00	
6050	Frais d'entretien	23,20		
6090	Travaux de rénovation	658,10	410,05	
6300	Assurances association et bâtiment	2 085,80	2 027,25	
6400	SIG, chauffage	2 879,00	2 923,05	
6500	Matériel de bureau, imprimés, photocopies, etc	60,30	482,75	
6510	Téléphone, internet, frais de port	681,10	929,10	
6520	Vie associative, comité, animations, fêtes, cadeaux	2 219,90	1 087,75	
6530	Honoraires pour fiduciaire et conseil	2 000,00	1 891,60	
6550	Maintenance du site internet	607,75	824,90	
6560	Cotisation, affiliation, réseaux	277,35	290,88	
6570	Comptabilité supports & logiciels	25,00	746,35	¹⁰
6580	Jardin, entretien et développement		47,30	
6650	Alimentation Fonds de rénovation	5 000,00		
6700	Achats divers	22,96	126,90	
6900	Frais financiers	153,99	120,00	
8500	Charges exceptionnelles, uniques, hors période	71,65		
8510	Produits exceptionnels, uniques, hors période	-3 500,65	-29,11	
TOTAL		133 709,13	155 215,30	

RÉSULTAT DE L'EXERCICE		82,07	4 894,24
------------------------	--	-------	----------



NOTES CONCERNANT LES ÉTATS FINANCIERS 2025

1 En 2024, nous ne distinguons pas les pièces neuves des pièces d'occasion. L'état du stock général figurait au compte 1200 (3900 pour la variation de stock). En 2025, nous avons décidé d'opérer une distinction en créant le compte 1201 pour le stock de pièces d'occasion (3901 pour la variation de stock d'occasion).

2 Il s'agit d'une dette d'un de nos salariés envers l'association suite au calcul final de sa cotisation LPP. Cette dette sera épurée lors du versement de son premier salaire en 2026.

3 Les charges à payer concernent la facture finale de l'assurance-accident LAA, l'impôt à la source et les frais de fiduciaire.

4 Le Fonds de rénovation a été créé par l'association à la fin des travaux de réhabilitation du bâtiment en 2018 dans l'optique de servir en cas d'avaries sur le bâtiment. Ce fonds a permis la survie et la poursuite des activités quand les subventions étaient insuffisantes. Nous tentons de reconstituer ce capital, du moins en partie. Cependant, cette année, ce fonds reste inchangé car nous avons choisi d'affecter l'excédent à notre capital libre, cf. note 5.

Évolution du Fonds de rénovation	Mouvements	Solde
2018		26 189,00
2019	-18 610,00	7 579,00
2020	-60,00	7 519,00
2021	0,00	7 519,00
2022	6 687,70	14 206,70
2023	-8 207,65	6 000,00
2024	5 000,00	11 000,00
2025		11 000,00

5 L'excédent de 4 894,24 CHF sera affecté au capital libre de l'association afin de lui garantir un coussin de sécurité financier proportionnel à ses besoins. Actuellement, l'association a besoin de ± 8 000 CHF mensuel, pour payer ses 4 salarié.e.s. La constitution d'un capital libre de ± 9 000 CHF garantit une autonomie financière d'un mois.

6 Même si nous enregistrons des nouveaux membres chaque année, le montant des cotisations n'augmente pas de manière proportionnelle et cela pour plusieurs raisons :

- le montant de la cotisation est de 10 CHF minimum conseillé mais en réalité nous appliquons le principe du prix libre.
- ce principe du prix libre a pour conséquence que les personnes qui ne paient pas ou plus leur cotisation annuelle ne perdent pas pour autant leur statut de membre. La personne qui ne souhaite plus être membre doit en faire la demande.

7 Il s'agit de la caisse des pourboires. Elle sert principalement durant les sessions d'autoréparation. Les cyclistes qui viennent apprendre à réparer leur vélo ne se voient pas facturer le service. En échange beaucoup de personnes laissent un don dans la caisse prix libre. La caisse prix libre visibilise le soutien de nos usager.ère.s et l'importance donnée à l'activité d'autoréparation.

8 En 2025, la masse salariale des employé.e.s mobiles a largement augmenté. En effet, de nouveaux engagements ont permis d'ouvrir plus généreusement l'atelier les vendredis en haute saison et tous les samedis de l'année. En 2026, le samedi devient un jour fixe d'ouverture avec un salarié fixe dédié.

9 Depuis plusieurs années, nous offrons 10 CHF par jour aux stagiaires qui fréquentent l'atelier, sans être gratifié.e.s d'aucune rémunération. Jusqu'alors ce défraiement pour les repas de midi était prélevé, sans que cela laisse de trace, depuis la caisse prix libre. Par mesure de transparence mais aussi pour visibiliser ce que nous mettons en œuvre en faveur des stagiaires, nous avons décidé de créer une ligne comptable.

10 Ce poste a augmenté suite à l'achat par l'association du logiciel de comptabilité Cresus.

- Aux personnes qui peuplent les comités : Alain, Delphine, Gladys, Joël, José, Marco, Yvan
- À Nicolas pour son aide précieuse dans la relecture de ce rapport mais aussi pour ses belles photos ainsi que pour son travail en tant que vérificateur aux comptes
- À nos mécanos doué.e.s et dévoué.e.s : Amin, Amir, Aurélien, Fred, Izaak, Julien, Marianne, Martin, Maxence, Qader, Ryan, Stefano, Timeo, Zakaria
- À Louise pour le travail qu'elle accomplit au cours de l'année et pour la rédaction de ce rapport
- Aux jardiniers et jardinières en herbe : Antoine, Cristina, Joël, José, Pol, Delphine, le secteur enfant de la MQSJ avec Marion l'animatrice
- Aux stagiaires 2025 et particulièrement à Amin
- À l'association Ultrarécup pour le bois et à Yvan & et Pablo de l'Atelier bois, pour leur aide en conseils et outils dans le réaménagement de l'atelier vélo
- À Yann Steger d'avoir retrouvé la caisse prix libre dans un buisson, de l'avoir reconnue et de nous l'avoir ramenée



- À Sophierogg.ch, notre illustratrice attirée et à Yannis La Macchia pour l'illustration de la banderole
- Aux précieux partenaires d'insertion avec qui nous avons collaboré ou collaborons : OFPC, Centre La Roseraie, OSEO-GE, SEMO, Cap Formation, Association des Médiatrices Interculturelles, CFPP, ACCES II, Action Trois Chênes, CO Cayla, Collège de l'Aubépine, DIP, Hospice général, Foyer de l'Etoile, ECOFP Saint-Gervais, CO Montbrillant, Foyer des Tattes, Collège Sismondi, CO du Marais, Maison Kultura, Centre éducation & thérapie cognitive, ECPS Bertrand, la FASE, le foyer Casaï 86, ...
- Aux 399 signataires de la pétition de 2020
- Aux 229 membres de l'association
- Aux partenaires de longue date : La Maison de quartier de Saint-Jean, La Boite-à-Boulots, Le Forum 1203, Pro Vélo Genève, les ateliers Véloroule & Macadam Cargo, la Brasserie du Mât et la Brasserie Glou-Glou, Peclôt 13
- Aux organes de subvention : la Ville de Genève via son département de la cohésion sociale et de la solidarité // la République et canton de Genève via son département de la cohésion sociale
- Finalement, nos remerciements vont aux usagers et usagères des lieux, à toutes ces personnes qui nous dispensent des « mercis » à longueur d'année, qui nous font confiance et nous encouragent.





Crédits : Sophie Rogg

www.pavilloncayla.ch

PAVILLON

CAYLA

VOUS SOUHAITE UNE
ANNÉE 2026 BIEN HUILÉE !
POUR UNE MOBILITÉ
TOUJOURS PLUS DOUCE !